

Petit retour sur le colloque « Les CMPP : et demain ? »

Petit retour sur le colloque « Les CMPP : et demain ? » au Sénat

Valérie BATAILLARD, FOF-Paris-Nord de France

Petit retour sur mon invitation au Sénat le 10 Octobre dernier, au colloque :
« Les CMPP : et demain ? »

Tout d'abord, étant donné qu'un résumé écrit dans Hospimédia, très complet, vient d'être rédigé le 11 Octobre et que le colloque a aussi été filmé, je peux me permettre de faire, comme l'a dit le Dr Matthias Winter, pour d'autres raisons, « un pas de côté ».

Nous avons été accueillis au Palais du Luxembourg où régnait une sécurité optimale. Celles qui rêvaient de manger une pomme à éplucher et à découper à la pause, n'ont pas pu arriver à leur faim !

Le palais est magnifique, avec ses sols marbrés ultras-luisants, noirs et blancs et ses hauts-plafonds. La salle du colloque était plus sobre, plus propice aux débats (un micro à chaque pupitre !)

Le déroulé a été sans surprise, beaucoup d'intervenants (17 personnes) en si peu de temps. 5 parties :

Introduction, de Laurence Cohen et du Docteur Amandine Buffière (présidente de la Fédération des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques).

Un « Projet de Loi de Financement Sécurité Sociale » (ce PLFSS finance 8 séances et 80 000 euros à l'INSERM qui fait des recherches sur 4 troubles psychiatriques : bipolarité, spectre autistique, schizophrénie et TND). C'est la vision et la définition du soin de l'État ! Il est prolongé en 2023. Heureusement la Direction Générale de la Cohésion Sociale (ou DGCS) n'en tient pas compte pour la réécriture de « notre » Annexe 32 : texte fondateur des CMPP et centre médico-sociaux.

Fondements et missions

- Retour en arrière depuis Alfred Binet (antérieur à la création du 1^{er} CMPP) et ce besoin de comprendre la psychologie de l'enfant qui devient adulte. Jusqu'au « climat de chasse aux sorcières », de CMPP en danger et de tentative de privatisation.
- Avec le 3^{ème} plan Autisme, le Docteur Sciarra alerte sur « les TND scientifiques et non scientifiques » avec un fameux lapsus-cadeau pour les psy – en parlant des « troubles menteurs » pour « troubles moteurs » – et des PCO comme lieu de bilan pour les troubles neuro-développementaux.

Petit retour sur le colloque « Les CMPP : et demain ? »

- « Le trépied médical, psycho-dynamique et pédagogique a disparu en Nouvelle Aquitaine » brillamment résumé par le Docteur Pascale Fauveau. 70% du personnel parti (à la PHJH de Gironde) grâce à l'ARS et ses Recommandations de Bonnes Pratiques.

Psychanalyse et neurosciences

- Enfin le pas de côté du Docteur Winter : « Les neuroscientifiques interpellent les psychanalystes ».
- « La psychiatrie est biopsychosociale » d'après le Docteur Anna Konrad.
- « Les processus de maturation cérébrale sont en partie prédéterminés à la naissance mais sont ensuite modulés par les facteurs environnementaux dont les facteurs psychoaffectifs. [...] La dimension psychoaffective et relationnelle n'est pas niée par les conceptions neuro-développementales » (Docteur Valérie Donnais). Ce que nous savons depuis longtemps, puisque nous exerçons au et avec les CMPP.

La place des CMPP dans la cité

- « La relation entre des professionnels d'une équipe pluridisciplinaire n'est pas qu'une affaire de partenariat informel et conventionnel » a dit M. Rivière, Directeur pôle CMPP, BAPU, CMP.
- Des associations de parents sur le front ont pris la parole, « La main à l'oreille » par exemple, pour défendre le CMPP de leur enfant.
- Et quand celui-ci passe de « commission en commission (non adaptée voire inexistante) » proposée par la MDPH pour finalement obtenir « l'inclusion à domicile ».
- « Dans ce mouvement de désinstitutionalisation, l'impréparation de l'école ordinaire à l'accueil d'un public singulier, accentuée par la quasi-disparition des Réseaux d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté, rejaillit pleinement sur les institutions censées faciliter l'inclusion ».

Et de conclure

Des encouragements et de la créativité seront nécessaires pour continuer le vivre ensemble dans la cité. Les instances gouvernementales ont enfin découvert l'existence des CMPP : ceux-ci n'ont pas fini de faire parler d'eux...

Question au gouvernement de Mme Cohen, sénatrice :

<https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ220701128.html>